

Les élus de Marmagne ont demandé, jeudi 4 juillet, la résiliation du contrat liant la commune à Omexom (groupe VINCI / T: 01.30.86.70.00), spécialiste de la transition énergétique, pour le projet de production et d'autoconsommation d'électricité Smartmagne, dont le coût total de 1,3 M€ a été jugé trop élevé. www.omexom.fr